

**PUBLICATION ANNUELLE SUR LA QUALITE D'EXECUTION OBTENUE AU TITRE DU SERVICE DE  
RECEPTION ET TRANSMISSION D'ORDRES**

En application de la directive 2014/65/UE relative aux marchés d'instruments financiers dite « Directive MIF 2 », le Crédit Agricole établie et publie annuellement, pour chaque catégorie d'instruments financiers, le classement des principaux courtiers auxquels sont transmis les ordres émanant de ses clients pour exécution au cours de l'année précédente ainsi que les informations concernant la qualité d'exécution obtenue.

Ces informations sont communiquées dans le cadre du service de réception transmission d'ordres fourni aux clients « non professionnel » et « professionnel » du Crédit Agricole.

## I. Information sur les intermédiaires retenus

Les tableaux ci-dessous indiquent pour chaque catégorie d'instruments financiers, la proportion en termes de volume et de nombre d'ordres transmis par le Crédit Agricole pour exécution aux intermédiaires retenus au cours de l'année 2018. Les intermédiaires retenus sont CA Titres et Crédit Agricole Corporate and Investment Bank (CACIB),

### A. Clients non professionnels

Catégorie d'instruments	Actions et instruments assimilés - actions et certificats représentatifs				
Indiquer si < 1 ordre exécuté en moyenne par jour ouvrable de l'année précédente	Non				
Cinq premiers courtiers par volumes de négociation (ordre décroissant)	Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du volume total dans cette catégorie	Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du nombre total dans cette catégorie	Pourcentage d'ordres passifs	Pourcentage d'ordres agressifs	Pourcentage d'ordres dirigés
CA Titres (LEI : 969500SKXA3PHVM2FQ66)	100%	100%	54,23%	45,77%	0%
Catégorie d'instruments	Instruments de dette - obligations				
Indiquer si < 1 ordre exécuté en moyenne par jour ouvrable de l'année précédente	Non				
Cinq premiers courtiers par volumes de négociation (ordre décroissant)	Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du volume total dans cette catégorie	Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du nombre total dans cette catégorie	Pourcentage d'ordres passifs	Pourcentage d'ordres agressifs	Pourcentage d'ordres dirigés
CA Titres (LEI : 969500SKXA3PHVM2FQ66)	100%	100%	9,77%	90,23%	0%
Catégorie d'instruments	Dérivés titrisés: warrants et dérivés sur certificats préférentiels				
Indiquer si < 1 ordre exécuté en moyenne par jour ouvrable de l'année précédente	Non				
Cinq premiers courtiers par volumes de négociation (ordre décroissant)	Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du volume total dans cette catégorie	Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du nombre total dans cette catégorie	Pourcentage d'ordres passifs	Pourcentage d'ordres agressifs	Pourcentage d'ordres dirigés
CA Titres (LEI : 969500SKXA3PHVM2FQ66)	100%	100%	97,87%	2,13%	0%

#### CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DE BRIE PICARDIE

Société coopérative à capital variable agréée en tant qu'établissement de crédit. Société d'assurances.

**Siège social** : 500 rue Saint-Fuscien 80095 AMIENS cedex 3 – Service clients : n° cristal 0 969 323 369 (appel non surtaxé)

N° 487 625 436 RCS Amiens – Immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurances sous le n° 07 022 607. SWIFT : AGRIFRPP 887-

Site Internet : [www.ca-briepicardie.fr](http://www.ca-briepicardie.fr) (coût selon opérateur).

Catégorie d'instruments	Produits indiciaires cotés (ETP) / fonds indiciaires cotés (ETF) / exchange traded notes (ETN) et exchange traded commodities (ETC)				
Indiquer si < 1 ordre exécuté en moyenne par jour ouvrable de l'année précédente	Non				
Cinq premiers courtiers par volumes de négociation (ordre décroissant)	Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du volume total dans cette catégorie	Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du nombre total dans cette catégorie	Pourcentage d'ordres passifs	Pourcentage d'ordres agressifs	Pourcentage d'ordres dirigés
CA Titres (LE : 969500SKXA3PHVM2FQ66)	100%	100%	12,60%	87,17%	0,23%
Catégorie d'instruments	Instruments financiers structurés				
Indiquer si < 1 ordre exécuté en moyenne par jour ouvrable de l'année précédente	Non				
Cinq premières plateformes d'exécution classées par volumes de négociation (ordre décroissant)	Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du volume total dans cette catégorie	Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du nombre total dans cette catégorie	Pourcentage d'ordres passifs	Pourcentage d'ordres agressifs	Pourcentage d'ordres dirigés
CACIB (LE : 1VUV7VQFKUQJSJ21A208)	100%	100%	Non applicable	Non applicable	Non applicable

## B. Clients professionnels

Catégorie d'instruments	Actions et instruments assimilés - actions et certificats représentatifs				
Indiquer si < 1 ordre exécuté en moyenne par jour ouvrable de l'année précédente	Non				
Cinq premiers courtiers par volumes de négociation (ordre décroissant)	Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du volume total dans cette catégorie	Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du nombre total dans cette catégorie	Pourcentage d'ordres passifs	Pourcentage d'ordres agressifs	Pourcentage d'ordres dirigés
CA Titres (LE : 969500SKXA3PHVM2FQ66)	100%	100%	0%	100%	0%
Catégorie d'instruments	Instruments financiers structurés				
Indiquer si < 1 ordre exécuté en moyenne par jour ouvrable de l'année précédente	Non				
Cinq premières plateformes d'exécution classées par volumes de négociation (ordre décroissant)	Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du volume total dans cette catégorie	Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du nombre total dans cette catégorie	Pourcentage d'ordres passifs	Pourcentage d'ordres agressifs	Pourcentage d'ordres dirigés
CACIB (LE : 1VUV7VQFKUQJSJ21A208)	100%	100%	Non applicable	Non applicable	Non applicable

Définition des différents types d'ordres :

- Ordre passif : ordre, inscrit dans le carnet d'ordres, qui a apporté de la liquidité.  
Exemple : ordre « à cours limité » attendant une éventuelle exécution.
- Ordre agressif : ordre, inscrit dans le carnet d'ordres, qui a absorbé de la liquidité.  
Exemple : ordre « au cours du marché » s'exécutant sans condition de limite de cours.
- Ordre dirigé : ordre pour lequel le client a spécifié par avance la plate-forme d'exécution.

### CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DE BRIE PICARDIE

Société coopérative à capital variable agréée en tant qu'établissement de crédit. Société d'assurances.

**Siège social** : 500 rue Saint-Fuscien 80095 AMIENS cedex 3 – Service clients : n° cristal 0 969 323 369 (appel non surtaxé)

N° 487 625 436 RCS Amiens – Immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurances sous le n° 07 022 607. SWIFT : AGRIFRPP 887-

Site Internet : [www.ca-briepicardie.fr](http://www.ca-briepicardie.fr) (coût selon opérateur).

## II. Résumé annuel sur la qualité d'exécution

### *Critère d'évaluation de la qualité d'exécution*

L'importance relative accordée au prix, aux coûts, à la rapidité et à la probabilité de l'exécution est précisée par la politique de meilleure sélection. [Lien vers la politique de sélection](#)

La Caisse régionale agissant en tant que transmetteur d'ordres a sélectionné deux intermédiaires pour la qualité de leur service d'exécution : CA Titres pour les ordres sur valeurs mobilières, et Crédit Agricole Corporate and Investment Bank (CACIB) pour les opérations de marché.

La politique d'exécution de ces 2 intermédiaires fait l'objet d'une évaluation régulière par la Caisse régionale sur les critères suivants : accès aux différentes plateformes d'exécution, qualité d'exécution (fiabilité, rapidité d'exécution, soin et suivi des ordres) et coût.

### *Liens, participation, conflits d'intérêts avec les plateformes utilisées pour l'exécution des ordres*

Valeurs mobilières : Il n'existe aucun lien, aucune participation significative ou conflit d'intérêt entre la Caisse régionale et les plateformes d'exécution <sup>(1)</sup> utilisées par CA Titres.

Opérations de marché : Les ordres sont transmis à Crédit Agricole Corporate and Investment Bank (CACIB), société détenue à 100% par Crédit Agricole SA.

### *Accords avec les plateformes d'exécution des ordres concernant des paiements, rabais, remises ou avantages*

Valeurs mobilières : Il n'existe aucun accord de ce type entre la Caisse régionale et les plateformes d'exécution <sup>(1)</sup> utilisées par CA Titres.

### *Facteurs ayant conduit à modifier la liste des plates-formes d'exécution mentionnée dans la politique d'exécution*

Néant.

### *Incidence de la catégorie de client sur les modalités d'exécution des ordres*

Néant.

### *Autres critères privilégiés par rapport au prix et aux coûts immédiats lors de l'exécution des ordres de clients non professionnels*

Néant.

### *Utilisation des données ou des outils en rapport avec la qualité d'exécution, fournis par les plateformes d'exécution conformément au RD (UE) 2017/575*

Néant.

### *Utilisation des éléments provenant d'un fournisseur de système consolidé de publication (CTP)*

Néant

(1) une **plateforme d'exécution** est un **marché réglementé** (Ex.Euronext), un **MTF** (Multilateral Trading Facility ou système multilatéral de négociation. Ex. Turquoise), un **OTF** (Organised Trading Facility ou système organisé de négociation), un **internalisateur systématique** (Ex. CACIB), un **teneur de marché** ou un autre **fournisseur de liquidité** - (définition issue du Règlement délégué UE 2017/565)

#### **CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DE BRIE PICARDIE**

Société coopérative à capital variable agréée en tant qu'établissement de crédit. Société d'assurances.

**Siège social** : 500 rue Saint-Fuscien 80095 AMIENS cedex 3 – Service clients : n° cristal 0 969 323 369 (appel non surtaxé)

N° 487 625 436 RCS Amiens – Immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurances sous le n° 07 022 607. SWIFT : AGRIFRPP 887-

Site Internet : [www.ca-briepicardie.fr](http://www.ca-briepicardie.fr) (coût selon opérateur).